COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONAIS REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015

Présents: MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT,

Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, IDOIPE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme BESSONNEAU, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, Mme SARTOLOU, UTHURRY, GAILLAT, Mme

GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, Mme MIRANDE

Pouvoirs : Anne VOELTZEL à André BERNOS

Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER Cédric LAPRUN à Aimé SOUMET Sandrine HIRSCHINGER à Bernard AURISSET Marc OXIBAR Michel ADAM à Hervé LUCBEREILH Daniel LACRAMPE à Dominique FOIX à Denise MICHAUT Gérard ROSENTHAL à Maylis DEL PIANTA Marvlise GASTON à Bernard UTHURRY Jean-Pierre TERUEL Martine MIRANDE

Jean-Pierre l'ERUEL a Martine MIRANDE

Suppléants : Daniel MEDOU-MARERE suppléant de Christophe GUERY

Excusés: Pierre CASAUX-BIC, France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Fabienne

MENE-SAFRANE, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES

RAPPORT N° 151217-10-FIN- le 24 BEC. 2015

SOUS-PRÉFECTURE

BUDGET ANNEXE RESTAURATION SCOLAIRE 2015 : DECISION MODIFICATIVE Nº 1

(Annule et remplace la délibération n° 151008-07-FIN du 08.10.2015)

M. SOUMET indique que le Budget annexe de la Restauration scolaire doit être réajusté à la hausse du fait de l'augmentation des effectifs et donc du nombre des repas produits.

Cette hausse se traduit par des charges de fonctionnement plus importantes (eau, fluides, denrées alimentaires).

En investissement, cette décision modificative prend également en compte les modifications d'amortissement.

INVESTISSEMENT

Dépenses

2051 Concessions et droits similaires7 650.002182 Matériel de transport- 1 078.002183 Achat matériel informatique- 7 650.00

INVESTISSEMENT

Recettes

28188 Autres - 1 078.00

FONCTIONNEMENT

Dépenses

220.00
800.00
4 000.00
3 500.00
- 1 078.00

Recettes

775 Produits de cession immobilière	1 642.00
7475 Groupements de collectivités	5 800.00

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- VOTE les virements de crédits correspondants
- ADOPTE le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 17 Décembre 2015

RECU

Suivent les signatures

SOUS-PARFECTURE OLORON SIE MANIE

Affiché le 28 12.2015

Le Président

Daniel LACRAMPE